A NOYANT, au cours d'une émouvante cérémonie M. GABRIEL SIRAMI a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur

Une belle et émouvante cérémonie s'est déroulée hier matin, à la mairie de Noyant où un ancien de 14-18, M. Gabriel Sirami, exploitant agricole, a reçu solennellement la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

La population noyantaise était largement représentée à cette digne manifestation que présidait M. Fonty, maire, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, de M. le colonel Tourret et de MM. Giboyau et Delphin, anciens combattants légionnaires et de M. le capitaine de réserve, Louis Muret, parrain du décoré en la circonstance, puisqu'il fut son sompagnon de guerre et son chef de section. M. Muret est lui-même légionaire et titulaire de six citations. légionaire et titulaire de six citations.

Parmi l'assistance on remarquait également la présence de MM. Bour-rachot, secrétaire de mairie ; Eugène Burlaud, président d'honneur de la sident actif ; René Vassenat, prési-section de l'A.R.A.C. ; Bernadat, pré-sident actif ; René Vassenat, prési-dent de la section des A.C.P.G. de Noyant, avec une délégation ; M. le curé Benay lui-même ancien combat-tant et mutilé etc

curé Benay lui-même ancien combat-tant et mutilé, etc... Le corps des sapeurs-pompiers de la parole pour retracer une carrière la commune présentait un détache- de soldat exemplaire.



L'assistance, entourant M. Sirami, devant la mairie.

M. Muret décorant M. Sirami.

L'allocution de M. Louis MURET

taine Muret :

Mon cher Gabriel.

C'est le jeudi 6 août 1914, à 11 heures du soir, que nous embar-quions à la gare de Bourges pour le front et débarquions à « Châtel », en Moselle, le 8, de nuit.

Après quelques escarmouches peu violentes, c'était le 17 l'entrée à Sarrebourg, sous les rafales de gros obus fusants et percutants.

Le 20, c'est l'offensive allemande, les trois-quarts de notre d'armée tués, blessés ou prisonniers.

Après la débandade de la retraite, Apres la debandade de la retraite, le régiment se reforme sur la Meur-the. Le 25, c'est la folle attaque à la baïonnette de « Mattexey », au cours de laquelle notre bataillon fut si durement éprouvé. Nous ne res-tions plus 41 le cinquième du départ

Pour être tre's bref, j'en arrive de Pour être tre's bref, j'en arrive de suite au 25 sep tembre, date de nor tre attaque de la forêt - Apremont et de notre terrible sereur de « la fête de Vache », des « Redouires », du « Bois Brûlé », en avant duquet re fus blessé, le 13 octobre, en face du « Bois Jury ». Attaqué la veille, par le 13° de « Nevers », et entre ces deux bois, prês d'un ba-taillon était rêsté étendu sur le sol. Horrible massacre l Horrible massacre !

Tu fus toi-même blessé deux fois dans ce maudit « Bois Brûlé », en aans ce mauait « bois brute », en février et août 1915, et tu revins toujours à ce 95°, alors que je fue renvoyé au 295° où je connus te « Labyrinthe », près d'Arras, avec l'enlisement dans les tranchées et. ensuite, l'Yser avec ses caillebotis, ses sacs à terre et ses « crapouillots ».

Cela m'évitat « Verdun » où tu fus de la première attaque et des terribles combats de Douaumont et de la « Côte du Poivre ».

Après une troisième évacuation par pieds gelés, tu fus affecté au 167^e régiment d'infanterie, en octobre 1917.

Tu étais resté l'un des rares sur-vivants de notre 95°. Mais les affec-tations spéciales n'étaient pas faites pour les paysans que nous sommes.

Voici l'allocution de M. le capi-ine Muret : plantés et poussant en force dans ce sol aussi défoncé par les obus qu'à Verdun.

Ces tranchées de première ligne, à peine distantes de quatre à cinq mêtres, avec encore quelques vesti-ges de barbelés, de gamelles, bidons, vieux réchauds, etc... et le sol toujours troué par les innombrables obus.

Puissent les générations qui nous succèdent ne jamais revoir ces hor ribles et inutiles tueries et compren dre qu'il y a place pour tout le le monde au soleil sans s'entretuer.

Puis M. Muret décora M. Gabriel Sirami de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et lui donna une Legion d'Honneur et lui donna une affectueuse accolade. Après M. le maire qui félicita M. Sirami au nom de tous les Noyantais, M. Eugène Burlaud, au nom de l'A.R.AC. et des anciens de la classe 13, donna une chaleureuse poignée de mains à M. Gabriel Sirami qui, recevant encore l'hommage de M. le curé Benay, remercia avec une visible émotion.

Un vin d'honneur fut enfin servi à la salle des fêtes en l'honneur du nouveau légionnaire que notre journal félicite également le sympathique

pour ma modeste part, je fis quatre régiments de fantassins, d'août 1914 novembre 1918. Alors que la fin e la terrible guerre te trouvait à de la terrible guerre te trouvait e ton troisième régiment, le 72^e d'A miens, d'infanterie, bien entendu I

Donc, mon cher, rescapés de la mort que nous sommes, après avoir vecu de si horribles moments, je suis très heureux que tu aies daigne me choisir pour parrain, aussi fier que je l'ai été d'avoir l'honneur de remettre la Croix à notre écrivain paysan :^e Emile Guillaumin.

Puissent les générations qui nous succèdent ne jamais revoir ces horribles et inutiles tueries...

Je t'en remercie d'autant plus affectueusement qu'à la vieille et solide amitié qui nous réunit depuis longtemps, une amicale sympathie regne entre nos enfants et petits. enfants.

En terminant, je souhaite que tu puisses faire le pèlerinage des lieux où nous avons combattu. Je l'ai fait il y a deux ans. Quelle émotion j'ai ressenti aux cimetières militaires. parfaitement entretenus de Sarrebourg, de Marbotte, de Mattexey, de Douaumont, ces innombrables croix de bois, sur beaucoup desquelles j'ai lu les noms de nos malheureux camarades.

Au bois d'Ailly, les tranchées sont encore intactes dans les sapins

M. Gabriel SIRAMI nouveau Chevalier de la Légion d'Honneur

- NOYANT

Noyant. — C'est dans une an-enne ferme fortifiée, à Mont-in, que demeure M. Gabriel cienne cienne ferme fortifiée, a Mont-quin, que demeure M. Gabriel Sirami qui vient, ainsi que nous l'avons relaté précédemment, d'être promu au grade de Che-valier de la Légion d'Honneur. Très aimable et extrêmement modeste, M. Sirami est tout éton-né de la visite que nous lui fai-sons. sons.

Sons. Originaire de Noyant où il est né le 25 juillet 1893, il a fait la guerre de 1914-1918 successive-ment au 95me d'Infanterie de Bourges, au 167me de Toul et au 72me d'Amiens. Blessé une pre-mière fois à la « Tête de Vache » dans la diabolique forêt d'A premont, il fut blessé une se-conde fois la même année dans la même région avant de l'être encore en 1917 devant Verdun.

encore en 1917 devant Verdun. Ces faits lui valurent la Croix de Guerre dès 1916 et la Médail-le militaire en 1930. Après la guerre, M. Sirami ha-bita Souvigny jusqu'en 1946, da-te à laquelle il revint à Noyant avec sa femme exploiter cette ferme en commun avec son frè re Emilien. Depuis, cette colla-boration continue toujours en famille, puisque le nouveau dé-coré est le père du lieutenant Sirami Robert, commandant le corps de Sapeur-Pompiers, qui lui aussi, participe à l'exploi-tation familiale Le nouveau chevalier, comme

tation familiale Le nouveau chevalier, comme tous ceux de sa génération qui ont subi l'enfer de la guerre 1914-1918, a été profondément marqué dans sa chair et continue, mal-gré les années, à revivre cette dure période comme aux pre-miers jours. Cette décoration amplement méritée sanctionne tardivement les sacrifices con-sentis et nous renouvelons au-récipiendaire toutes nos félici-tations admiratives.

-

AVIS DE LA MAIRIE

En raison des fêtes du 15 août, Mairie sera fermée du ven-edi 14 août à 17 h., au lundi août, à 14 h. En la dredi 17

DE MARIAGE PUBLICATIONS François Bogacz, mer.uisier, à 227, et de

François Bogacz, met.uisier, à Noyant, coron numéro 227, et Françoise Vallet, employée de maison, à Tréban, La Motte, Juillet. Le mariage sera célébré à Tréban le 22 août 1964. Marc Louis Dupieux, retraité S.N.C.F., à Noyant, au Bourg et Marcelle Passevent, rue de l'An cienne Cure. Le mariage sera célébré à Noyant, le 22 août 1964.



SOCIETZ DE SECOURS MUTUELS Les adhérents à la Société de Secours Mutuels de Meillers, sont informés que le paiement des cotisations du deuxième se-mestre 1964, auront lieu à la mestre 1964, du deuxième de sout de mestre 1964, auront lieu à la mairie le dimanche 16 août, de 10 h. à midi. Les persoi nes inté ressées sont instamment invitées à se présenter.



QUETE A MARIAGE

La quête effectuée à l'occasion 1 mariage Mestayer-Micheau a du produit la somme de 39,50 partager entre la cantine laire et la section des Am Prisonniers de Guerre. Re f., à SCO des Anciens erre. Remerdonateurs et ciements aux meilleurs vœux aux jeunes époux.

AU « NOXY »

Jeudi 13 août à 21 h. : « LA REINE MARGOT » avec Jeanne Moreau, Armando Franciolini et Françoise Rosay.

VOYAGE A ORLY, VERSAILLES ET PARIS

VERSAILLES ET PARIS Il est rappelé que c'est le di-manche 23 août, qu'aura lieu l'excursion de l'Amicale des Sa-peurs-Pompiers. De toute façon. le premier car, complété depuis longtemps. et pour lequel nous avons en main oute autorisa-tion, effectuera ce voyage. Quant à la formation éventuelle d'un autre car, plus de 30 inscrip-tions ont été enregistrées. Il en faudrait encore une dizaine, mais chaque jour qui passe, di-minue les chances d'obtenir en temps utile l'autorisation pour la grande visite à l'aéroport d'Orly. Si avant ce vendredi 14 août, il n'était pas complété, tout temps utile l'autorisation pour la grande visite à l'aéroport d'Orly. Si avant ce vendredi 14 août, il n'était pas complété, tout projet serait abandonné pour ce deuxième car. Vous qui êtes dé-jà inscrit pour ce voyage et qui y tenez beaucoup, aidez-nous à le compléter, mais faites vite, le temps presse. Inscription chez M. A. Burlaud, tél. 13.

-0---

NOS SPORTIFS

C'est dimanche 23 août C'est dimanche 23 août que reprendra la saison sportive de l'A.S.N.C. qui recevra au stade de la Butte en amical l'Etoile Moulins I et II. Tous les joueurs possédant des maillots blancs et rouges sont priés de les rappor-ter au Siège pour inventaire, y compris louhert Fálly auce meil que ter au Siège pour inventaire, y compris Joubert Félix avec mail-lots, routes et ballons, sous peine de sanction.

Moulins. — Hier matin en mairie de Noyant s'est déroulée une manifestation au cours de laquelle M. Gabriel Sirami, exploitant agricole, ancien combattant de la guerre 14-18, a été décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

C'est le capitaine de réserve Muret, titulaire de six citations et de la croix, qui décora M. Sirami.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence de M. Fonty, maire de Noyant, du colonel Tourret, de MM. Giboyau et Delphin, légionnaires, de M. Burlaud, président d'honneur de l'A. R. A. C., Bernadat, président actif, l'abbé Benay, curé de la paroisse, des gendarmes et des pompiers de la commune, M. Vassenat, président des A. C. P. G., etc.

Avant de le décorer M. Muret, compagnon d'armes du nouveau lévionnaire retraca la carrière militaire de ce dernier. Puis M. Fontv, maire, Burlaud, président de l'A. R. A. C. et M. l'abbé Benay félicitèrent le récipiendaire. Cette remise de décoration fut suivie d'un champagne d'honneur servi à la salle des fêtes.

Une distinction bien méritée. ---Nous relevons au « J. O. » du 12 juillet dernier : Ordre national de la Légion d'honneur, décrets portant promotions et nominations au grade de chevalier : Sirami Gabriel, soldat infanterie, classe 1913. recrutement de Moulins, matricule 2361, médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

A M. Sirami, héros de la guerre 1914-18, Noyantais de souche et très honorablement connu, nous adressons pour cette haute distinction trop tardivement accordée à notre gré, nos chaleureuse félicitations.